



Assemblée générale

Distr. générale
25 avril 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 123 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires

du financement des opérations

de maintien de la paix des Nations Unies

Informations actualisées sur la situation financière des missions de maintien de la paix clôturées

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général intitulé « Informations actualisées sur la situation financière des missions de maintien de la paix clôturées au 30 juin 2004 » (A/59/752), qui porte sur les 18 missions énumérées dans son premier paragraphe.

2. Le Comité consultatif rappelle que dans sa résolution 57/323, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de reverser aux États Membres, avant le 30 juin 2003, la moitié du montant net des liquidités pouvant être portées à leur crédit au 30 juin 2002, soit 84 446 000 dollars des États-Unis, et décidé de reporter en mars 2004 le remboursement de l'autre moitié s'agissant des soldes des comptes des opérations de maintien de la paix énumérées au paragraphe 2 du rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/58/778. Dans sa résolution 58/288, l'Assemblée a décidé de reporter au 30 juin 2004 le remboursement du montant de 84 446 000 dollars des États Unis. Depuis, aucune nouvelle décision n'a été prise sur la question.

3. Le Comité consultatif remarque, dans le tableau 1 du rapport du Secrétaire général (A/59/752), que le montant net des liquidités pouvant être portées au crédit des États Membres s'élevait à 92 898 000 dollars au 30 juin 2004, non compris les 43 750 000 dollars qui n'avaient pas encore été portés au crédit de certains États Membres.

4. Comme indiqué au paragraphe 7 du rapport du Secrétaire général, le montant des prêts non encore remboursés à des opérations de maintien de la paix clôturées atteignait 49 816 000 dollars au 30 juin 2004. Entre le 1^{er} juillet 2004 et le 28 février 2005, de nouveaux prêts d'un montant de 76 millions de dollars ont été accordés à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara



occidental, à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie et au Tribunal pénal international pour le Rwanda. Compte tenu du remboursement d'un montant de 68 millions par la MINUK, l'encours des prêts avait augmenté de 8 millions pour passer à 57 816 000 dollars au 28 février 2005 et la situation financière actualisée pour les missions de maintien de la paix clôturées était de 84 898 000 dollars.

5. Au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire général, le Comité consultatif note que sept des 18 opérations de maintien de la paix couvertes par le rapport accusaient des déficits de trésorerie totalisant environ 93,2 millions de dollars au 30 juin 2004 du fait du non-paiement d'une partie des quotes-parts, soit une diminution par rapport au déficit de 100,5 millions de dollars dont il était question dans le rapport précédent du Secrétaire général sur la question (voir A/58/778, tableau 4). Sur sa demande, le Comité a obtenu communication de données comparatives concernant l'exercice antérieur et d'explications concernant les mouvements sur les comptes spéciaux des missions visées pendant l'exercice 2003/04. Il a également obtenu des éléments d'information sur les contributions non acquittées, les montants dus aux États Membres et les autres éléments au passif des missions clôturées au 30 juin 2004 (voir annexe). **Le Comité consultatif demande qu'il soit fait état systématiquement de ces éléments d'information dans les futurs rapports.**

6. D'après les éléments d'information complémentaires qui lui ont été communiqués, le Comité consultatif note que la réduction totale du déficit des missions de la paix clôturées a atteint 7 837 000 dollars pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, dont 319 000 dollars au titre de l'Opération des Nations Unies au Mozambique, 2 755 000 dollars au titre de l'Opération des Nations Unies en Somalie, 550 000 dollars au titre de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti, 384 000 dollars au titre de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge, 465 000 dollars au titre du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition et 3 364 000 dollars au titre de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine. Le versement des contributions mises en recouvrement, des économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs ou des annulations d'engagements d'exercices antérieurs, l'encaissement de sommes dues au titre de comptes débiteurs divers et les intérêts créditeurs figurent au nombre des principaux facteurs qui ont contribué à la réduction des déficits.

7. En ce qui concerne les contributions non acquittées, le Comité consultatif appelle l'attention sur les observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes au sujet de la détérioration de la situation financière des opérations de maintien de la paix pendant l'exercice 2003/04 (voir A/59/5, vol. II, chap. II, par. 13 à 19). Le Comité consultatif examine également la question dans son rapport général sur les opérations de maintien de la paix (A/59/736).

8. Au paragraphe 9 de son rapport (A/59/752), le Secrétaire général a indiqué que les liquidités disponibles au titre du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix s'élevaient à 134,1 millions de dollars au 28 février 2005, compte tenu du fait que l'on a déjà autorisé le prélèvement de 100 millions aux termes de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale. Les liquidités disponibles au titre du Fonds ne suffiront pas à couvrir l'ensemble des besoins de trésorerie prévisibles, notamment pour le lancement de la Mission des Nations Unies au

Soudan et l'expansion de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. En attendant le versement des quotes-parts, il faudra combler le déficit en empruntant sur le solde des missions de maintien de la paix achevées; le Secrétaire général propose que le solde de 92 898 000 dollars disponible au 30 juin 2004 au titre de 11 missions de maintien de la paix achevées soit conservé. **Le Comité consultatif recommande d'accepter les propositions du Secrétaire général.**

Annexe

Missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé : situation au 30 juin 2004

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Contributions non réglées</i>	<i>Sommes dues aux États Membres^a</i>	<i>Autres éléments de passif</i>
Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA	149	7	124
MINUHA	555	15 970	–
ONUCA et ONUSAL	2 658	5 121	–
ONUMOZ	18 732	1 309	–
ONUSOM	60 431	19 788	902
FORDEPRENU	1 392	10 473	716
FPNU	150 978	15 819	4 640
MANUH, MITNUH et MIPONUH	19 536	318	9 575
ATNUSO et Groupe d'appui de la police civile	9 405	14 915	–
APRONUC	42 674	40 884	690
MONUT	59	4 585	124
UNAVEM et MONUA	36 406	18 731	3 002
MONUL	124	6 621	–
MONUOR et MINUAR	10 524	10 879	–
Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge	13	111	–
GOMNUII	18	20	–
MINURCA	35 697	7 763	16 711
GANUPT	96	28 105	–

Sigles : MINUGUA : Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala; MINUHA : Mission des Nations Unies en Haïti; ONUCA : Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale; ONUSAL : Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador; ONUMOZ : Opération des Nations Unies au Mozambique; ONUSOM : Opération des Nations Unies en Somalie; FORDEPRENU : Force de déploiement préventif des Nations Unies; FPNU : Forces de paix des Nations Unies; MANUH : Mission d'appui des Nations Unies en Haïti; MITNUH : Mission de transition des Nations Unies en Haïti; MIPONUH : Mission de police civile des Nations Unies en Haïti; ATNUSO : Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental; APRONUC : Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge; MONUT : Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan; UNAVEM : Mission de vérification des Nations Unies en Angola; MONUA : Mission d'observation des Nations Unies en Angola; MONUL : Mission d'observation des Nations Unies au Libéria; MONUOR : Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda; MINUAR : Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda; GOMNUII : Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq; MINURCA : Mission des Nations Unies en République centrafricaine; GANUPT : Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition.

^a Y compris les sommes dues aux pays fournissant des contingents au titre du matériel appartenant à ces derniers, etc., ainsi que les sommes portées au crédit des États Membres provenant de soldes inutilisés, en attendant que soient données des instructions sur la destination de ces soldes.